

Renouvellement du mandat des Membres de CSE

Entreprises d'au moins 11 salariés

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable d'accomplir l'ensemble des missions dévolues au CSE.
Être capable de mettre en œuvre et d'exploiter tous les moyens du CSE.
Comprendre les rôles et missions de CSE.

PUBLIC ET MODALITES D'ENTREE

Les Membres des CSE, les responsables sécurité
Formation INTRA uniquement : nous consulter pour connaître disponibilités.

ACCESSIBILITE

Sous couvert de compatibilité avec la formation, nous invitons les personnes en situation de handicap à nous consulter afin d'envisager les possibilités (admin@forsse.fr)

TARIFS

Sur devis – Nous consulter (admin@forsse.fr) Devis sous 48h00

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Prérequis**
Aucun
- **Durée**
21 heures / 3 jours
- **Effectif**
1 à 10 participants
- **Maintien des connaissances**
21 heures tous les 4 ans de mandat
- **Intervenants**
Formateur spécialisé en prévention
- **Méthodes pédagogiques**
Exposés interactifs, échanges, mises en situations, études de cas...
- **Attribution finale**
Attestation de formation

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE

- ✓ Code du travail (art L2315-18)
- ✓ Ordonnance N° 2017-1386 du 22/09/2017
- ✓ Loi Santé N° 2021-1018 du 02/08/2021

PROGRAMME DE LA FORMATION

➤ **L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE**

La loi 2021-1018

La partie 4 du code du travail

Les éventuelles évolutions réglementaires

➤ **RAPPEL SUR LE RÔLE, MOYENS ET FONCTIONNEMENT DU CSE**

Rôle du CSE au sein de l'établissement

Rôle du CSE

Rôle du président et du secrétaire

Les modalités de création du CSE et élection des membres

Le fonctionnement du CSE

Les moyens dont dispose le CSE

Les différents membres du CSE

➤ **RETOUR SUR LES PRATIQUES DU MANDAT PRÉCÉDENT**

Les difficultés rencontrées

Les outils mis en œuvre durant le mandat précédent

Les axes d'amélioration

➤ **OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ**

Les obligations de chacun en matière de santé et sécurité au travail

Les différentes juridictions

Notion de responsabilité (civile et pénale)

Notion de faute inexcusable, de délit d'entrave

Obligation de secret professionnel et discrétion

➤ **LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA PRÉVENTION**

Les acteurs internes et externes

Les rôles et missions de chaque acteur

➤ **LA PRÉVENTION, DÉFINITION ET NOTIONS IMPORTANTES**

Définitions : accident de travail, accident de trajet, maladie professionnelle...

Les enjeux de la prévention

Notion de prévention :

Notions de danger, situations dangereuses, éléments déclencheur et de dommage

Mécanismes d'accident ou d'incident

Les différentes valeurs du management de la santé et sécurité au travail

➤ **RAPPEL SUR LES MISSIONS DU CSE**

Inspection des locaux

Intervention lors de dangers graves ou imminents

Enquête lors des accidents du travail et maladies professionnelles

Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies.

Missions d'études de documents présentés par l'employeur

Les missions du CSE vis-à-vis des conditions de travail

Les missions du CSE vis-à-vis de l'hygiène au travail

La promotion de la prévention

➤ **L'ANALYSE D'ACCIDENT DE TRAVAIL**

Les différentes phases de l'analyse

L'arbre des causes

Les différentes mesures de préventions possibles

La hiérarchisation des mesures de prévention

Le suivi des mesures

➤ **L'ÉVALUATION DES RISQUES / LE DOCUMENT UNIQUE**

Les enjeux de l'évaluation des risques

Les références réglementaires

Les différentes étapes du projet

 L'analyse des postes de travail

 Mise en place d'un programme de prévention

 La mise en œuvre des actions

➤ **LES REGISTRES ET DOCUMENTS DE PREVENTION**

Le registre de Danger Grave et Imminent

La fiches de risques professionnel

Le rapport annuel ainsi que le programme annuel de prévention

Les Documents obligatoires

➤ **PRATIQUE**

Exercice d'étude de cas, mise en situation (enquête d'accident du travail...) en sous-groupes

Préparer et animer une réunion du CSE axée sur la SSCT

Visite des locaux afin de repérer les situations de travail, les risques inhérents, les actions de prévention pouvant être mises en œuvre